

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU MORBIHAN

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 04 OCTOBRE 2024

HENNEBONT le 09 septembre 2024

APPEL A CANDIDATURE

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Etre licencié à la Fédération Française de Tir
- Etre majeur et jouir de ses droits civiques
- Des jeunes de plus de 16 ans peuvent se présenter au Comité Directeur mais avec une autorisation parentale

ENVOI DES CANDIDATURES

Pour être valides, les candidatures devront être envoyées par courrier postal, la date limite de **réception est** fixée au VENDREDI 27 SEPTEMBRE le cachet de la poste faisant foi, ou par mail, même date de réception.

Secrétaire : Christian OILLIC

Président : Pascal DUBREUIL

du Comité Département de TIR SPORTIF